



# Municipalité de Kamouraska

Contrat de location de la Salle communautaire  
située au 67, avenue Morel à Kamouraska

## INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉSERVATION

Nom du responsable: _____	Date(s) de la réservation : _____
Nom de l'organisme (s'il y a lieu): _____	Activité : _____
Adresse : _____	Heure début : _____ Fin : _____
Téléphone : _____ Cell. : _____	Nombre (estimé) de personnes : _____
Courriel : _____	Coût : _____

## CONDITIONS GÉNÉRALES

- Un dépôt de 50% du montant total est exigé lors de la signature et n'est pas remboursable s'il advient une annulation à l'intérieur des 10 jours précédant la date réservée.
- Un dépôt de 20\$ est demandé lors du prêt des clés. Il sera remboursé au retour de celles-ci.
- Le montage, le démontage ainsi que l'entretien ménager sont inclus ; toutefois, nous vous demandons de laisser les espaces propres et rangés, sinon des frais supplémentaires pourraient être exigés.
- Le locataire s'engage à respecter les règles de sécurité (voir au verso).
- Événement où de l'alcool sera consommé : le locataire est responsable de sa « Demande de permis de réunion » auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux ; ce permis doit être affiché bien en vue pour toute la durée de l'événement. Même chose pour les autres permis : SOCAN, MAPAQ, RACJQ (loterie et autres jeux)...
- Des ententes pourront être faites pour pouvoir aménager et décorer la salle avant l'heure prévue de l'activité.
- Toute demande pour une activité se déroulant sur plus d'un mois devra être faite par écrit au conseil municipal.

## TARIFS DE LOCATION PAR JOUR

Locataire ou type d'événement	Prix – salle de réunion	Prix – grande salle
Organismes sans but lucratif de Kamouraska	0,00 \$	0,00 \$
Organismes sans but lucratif régionaux	50,00 \$	75,00 \$
Événement privé (résident)	----	125,00 \$
Événement privé (non-résident)	----	175,00 \$
Baptême, funérailles (résident)	----	75,00\$
Baptême, funérailles (non-résident)	----	125,00\$
Cours organisés par le Comité famille	0,00 \$	0,00 \$
Cours non organisés par le Comité famille	75,00 \$	100,00\$
Assemblée, formation, réunion ou présentation	----	200,00\$



67, avenue Morel Kamouraska (Québec) G0L 1M0  
418 492-6523 - kamouraska.ca



### CODE DE CONDUITE ET CONDITIONS D'UTILISATION

- Aucun item ou décoration ne doit être apposé sur les murs.
- Conformément à *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Centre communautaire ainsi que dans un rayon de 9 mètres de toute porte et de toute fenêtre qui s'ouvrent.
- Conserver les lieux propres et en bon état ; faire preuve d'une utilisation adéquate des équipements.
- Veuillez aviser la Municipalité si un bris survient ou si un équipement est défectueux.
- Les équipements audiovisuels (système de son, projecteur...) et les appareils de cuisine doivent être éteints à la fin de chaque activité.
- Tous les objets du locataire doivent être ramassés à la fin de l'activité, sauf entente préalable.
- La Municipalité se réserve le droit d'annuler une ou des périodes d'activité non-payantes s'il advient une demande de réservation à tarif régulier.
- Le lave-vaisselle est à l'usage exclusif du Club des 50 ans et plus.

### RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Aucun locataire ne doit dépasser la capacité d'occupation maximale de la salle, qui est de :
  - 210 personnes en salle à manger et/ou réception ;
  - 336 personnes en assemblée (sans table, avec chaises) ;
  - 420 personnes debout (sans chaise, sans table) ;
  - 136 personnes en salle de formation ;
  - 84 personnes en salle d'exposition ;
  - La scène ne peut accueillir plus de 25 personnes debout.
- Les issues de secours et les corridors d'évacuation doivent demeurer accessibles en tout temps.
- Il est de la responsabilité du locataire de prendre connaissance du plan d'évacuation affiché au mur de la salle communautaire.
- La friture est interdite.

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, reconnais avoir pris connaissance du présent contrat et m'engage à m'y conformer. J'accepte que les dommages qui adviendraient pendant ma location soient à ma charge.

Représentant de la Municipalité : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*Paiement : en argent comptant ou par chèque au nom de « Municipalité de Kamouraska »*

Espace réservé à l'administration			
Coût de la location: _____	Dépôt : _____	Date : _____	No reçu: _____
Dépôt pour les clés <input type="checkbox"/>	Balance de paiement : _____	Date : _____	No reçu: _____